

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Apporter des conseils pour prévenir les risques routiers.
Maîtriser et faire baisser sa consommation.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous les salariés ayant un véhicule comme moyen de déplacement dans le cadre d'une mission ou un trajet.

2 groupes de 4 personnes maximum (8 personnes maximum, sur la même journée)

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE

7 heures soit 1 jour

VALIDATION

Evaluation tout au long de la formation par l'intervenant

Attestation de stage

Document de synthèse remis aux stagiaires

PROFIL FORMATEUR

Nos formateurs sont issus du métier dans lequel ils interviennent.

Ils sont pour un bon nombre d'entre eux en activité dans le métier dont ils sont spécialistes.

La formation est réalisée par un ou deux intervenants, moniteurs d'auto-école.

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

1^{ère} partie : Le risque routier

2^{ème} partie : Les enjeux

- Humains
- Sociaux
- Juridiques
- Economiques

3^{ème} partie : Les risques majeurs sur la route

- Risque mission
- Risque trajet (aller/retour domicile/lieu de travail)

4^{ème} partie : Devoir et responsabilité du chef d'entreprise et du salarié

5^{ème} partie : Les sanctions juridiques

6^{ème} partie : Recommandations

- Mécaniques
- Adaptation de la conduite en général
- Adaptation à la conduite à l'environnement
- Conduite en situation particulière
- Conduite responsable

7^{ème} partie : Réflexions et suggestions sur les avantages de la conduite en sécurité

8^{ème} partie : L'Eco-conduite

9^{ème} partie : Les différents facteurs liés :

- Aux véhicules
- A l'environnement
- A la conduite